

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1913)
Heft: 134

Artikel: A propos de cubistes ... et autres
Autor: Dutoit, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-624081>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelle Galerie Neupert, Zurich I.
Bahnhofstr. 84.

Au Comité central de la Société des P. S. et A. S.

Messieurs,

Je me permets de vous aviser que je viens d'ouvrir une nouvelle Salle d'Exposition sous le nom de

Nouvelle Galerie Neupert, Zurich I, Bahnhofstrasse 84.

C'est-à-dire que j'ai agrandi de façon importante le salon existant et que je l'ai transféré à la Bahnhofstrasse.

A cette occasion j'invite Messieurs les membres de votre Société à faire des expositions de leurs œuvres chez moi.

Veuillez agréer...

A. NEUPERT.



Achats.



Le gouvernement du canton de Zurich a acquis les œuvres suivantes à l'exposition de la section de Zurich en décembre 1912 au « Kunsthaus » :

Jean Affelranger : Tableau à l'huile.

Jakob Herzog : Tableau à l'huile.

Edwin Ganz : Dessin.



Correspondance.



A propos de la lettre de M. Weibel et de la réponse à M. Silvestre.

En premier lieu, disons que la lettre de notre collègue a été l'expression, sans qu'il s'en doutât peut-être, de bien des membres de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses et de plusieurs membres aussi de la section de Genève.

M. Delachaux ayant répondu à M. Silvestre en ce qui concerne les communications, les informations de la Commission fédérale des Beaux-Arts, je tiens à soulever à nouveau la question de la publication des noms des artistes ayant obtenu la bourse fédérale.

La Commission fédérale des Beaux-Arts a, on ne sait pour quelle cause, repoussé ou ajourné la demande réitérée de la dite publication. Dans la section de Genève, la question a été discutée, mais a rencontré de la part de certains membres la même opposition. Pourquoi cette obstination ? elle est incompréhensible car il n'est absolument pas inutile que chacun sache quels sont les artistes qui ont obtenu la bourse fédérale. Celle-ci est une distinction et elle ne peut pas être interprétée dans le sens que voudrait lui donner M. Silvestre. J'ai rencontré des artistes étrangers bénéficiant du privilège de ces bourses accordées par les États dans le but de faciliter le travail, les études pour le développement des Beaux-arts. Ces artistes m'ont été présentés comme boursiers et cela seul leur donnait un titre d'estime. Personne ne songeait donc à taire le bénéfice dont jouissait l'artiste.

Si l'on ne publie pas les bourses accordées aux industriels, réponse qui nous a été faite et que rappelle M. Silvestre, cela n'est pas une raison de ne pas le faire en ce qui concerne les artistes. Les raisons invoquées pour ceux-ci ne sont pas vala-

bles pour ceux-là, d'autant plus qu'ils réclament eux-mêmes cette publication.

Nous demandons en conséquence que la Commission fédérale des Beaux-Arts veuille bien répondre aux vœux des artistes et que les noms des boursiers soient publiés non seulement dans *l'Art suisse* mais aussi dans la presse.

Pour terminer, disons avec M. Silvestre, avec M. Delachaux que nous sommes d'accord avec M. Weibel en ce qui concerne la collaboration des artistes au journal *l'Art suisse*.

A. MAIRET.

Genève.



A propos de Cubistes... et autres.

Accordons-nous parfois le plaisir de critiquer la Critique d'Art, la Critique pontifiante et infallible. Au lieu de les rapprocher, de leur servir d'intermédiaire, elle ne fait qu'intensifier le malentendu qui divise le public et l'artiste. D'un côté c'est la louange illimitée d'une peinture littérale, photographique, d'où la vision, la sensibilité, l'émotion sont absentes ; de l'autre, des tranches de littérature ayant pour thèmes l'éloge, en termes recherchés, précieux, mystiques des tendances les plus saugrenues, les plus étrangères à l'art pictural, et révélées au lecteur comme de géniales découvertes. Le plus déconcertant est que, pour donner à ces folies une apparence de base, on se réclame des grands chercheurs du présent et du passé, Hodler, Cézanne, Poussin, les Primitifs des Iles Marquises, de leurs imitateurs, et des imitateurs de leurs imitateurs, procession imposante de pasticheurs, de délayeurs, de traîtres ; théories lamentables de calculateurs, de logiciens, de faux-naïfs, de faux-maladroits, dont le cerveau a tué le cœur !

Nous avons eu à Lausanne (au salon Biedermann) une exposition des Cubistes français. Ce fut un spectacle intéressant, instructif et édifiant. Rien n'y a manqué : un public avide, à divers titres, des jeunes peintres et des esthètes en herbe cherchant à donner un corps à leur inquiétude, des détracteurs, des partisans ; M. Paul Budry a écrit dans la « Gazette » et donné une conférence sur le « Cubisme » ; nous avons lu, relu et médité des traités, des manifestes, des fantaisies sur la matière. Hélas ! le contact ne s'est pas établi et nous restons Jean-Louis comme devant.

Les productions des Cubistes, leur prose et celle de leurs commentateurs ne pèchent pas par excès de clarté. Oyez plutôt :

« Le Cubisme est un mouvement qui tend vers la réalisation intégrale de la peinture. — Etudions à travers la forme et la couleur l'intégration de notre conscience plastique. — La peinture est l'art de donner une conscience plastique à notre instinct. — Il (Cézanne) nous apprend à dominer le *dynamisme* de la forme. — Composer, construire, dessiner, se réduisent à ceci : « régler sur notre propre activité le dynamisme de la forme ». Là, vous voyez que c'est simple ! Franchement, entre nous, est-il permis d'avoir un langage pareil, à moins d'être Cubiste ! D'autre part, ces messieurs n'errent point vers trop de modestie :

« Des 100 000 peintres vivants, quatre ou cinq seulement [4 ou 5 seulement] pressentent la loi : toute inflexion de la forme se double d'une modification de la couleur, et toute modification de la couleur engendre une forme. « Vous entendez, quatre ou cinq seulement, seuls les mandarins du Cubisme, par conséquent ! Qui nous initiera au mystère libérateur, pauvres larves que nous sommes ? — Et la phrase coup-de-grosse-caisse, la

phrase étandard : « Le Cubisme est la peinture même ! » Pour ma part, tout uniment, et paraphrasant Toeppfer, je vous dirai : « Si le Cubisme est un art, c'est la peinture qui n'en est pas un et réciproquement ». Comment peut-on parler d'art à propos de chinoiseries d'où toute sensibilité, toute émotion, toute beauté sont absentes ? Il ne suffit pas, pour faire œuvre d'art pictural, de « conjuguer avec passion les plans et les lignes possibles d'un objet » ; de « chercher à maintenir, dans le chaos de l'innombrable, l'équilibre de l'immuable » ; de distinguer entre l'espace euclidien, l'espace visuel, l'espace visuel pur, l'espace métaphysique et celui qui n'est que physique, s'il existe ; de jongler avec les plans des corps à 3, à 4 à n dimensions. — Non. Le Cubisme est un symptôme d'inquiétude neurasthénique, une expérience scientifique ou autre chose, ce n'est pas un art. Et puis, si légitimes que puissent être les théories, les bonnes intentions ne suffisent pas plus en art qu'en morale : il nous faut des œuvres. En peinture il vous faut atteindre le cerveau et l'âme par l'intermédiaire des yeux ; usant de l'éloquence de la forme et de la couleur, convaincre par la force de l'émotion, de la certitude intérieures qui sont en vous.

Au sujet de l'Exposition récente de la section de Genève de la Société des P. S. et A. S., M. Budry craint que notre phalange ne s'endorme près des faisceaux. Tranquillisez-vous, M. Budry, nous ne dormons pas et n'avons pas sommeil. Pour n'être pas orientés vers Paris, nos ateliers romands, en particulier, ne chôment pas. Il est certains d'entre nous que ni le succès, ni l'insuccès, ni l'indifférence, ni l'incompréhension n'endorment ni ne paralysent, et que rien, sauf le déclin naturel des forces, n'arrêtera dans le progrès vers la réalisation picturale de ce que l'on peut découvrir de signification profonde dans nos paysages et dans notre peuple.

Aux « Cubistes » a succédé, chez M. Biedermann, l'exposition *Stenilen* qui durera jusqu'à mi-juin. Suivra une exposition d'un groupe de peintres vaudois, mi-juin à mi-juillet. — Au bâtiment Arlaud, du 15 septembre au 15 octobre, l'exposition bis-annuelle de la section de Lausanne de notre Société. — Nous reviendrons en son temps sur tout cela. M. DUTOIT.



Bureau central pour les droits d'édition.

Depuis quelque temps déjà, les artistes allemands luttent contre la gratuité du droit de reproduction d'œuvres d'art. Tandis

qu'en France il existe depuis quatorze ans un syndicat de la Propriété artistique, les artistes allemands (et aussi les Suisses) sont à la merci des éditeurs. De là, le fait que nous ne recevons le plus souvent aucune rétribution pour la reproduction de nos œuvres, mais qu'au contraire on nous demande encore en général de payer les photographies et les clichés.

Il n'y a naturellement qu'une organisation qui puisse lutter contre cet état de choses ; c'est ce dont se sont aperçus les artistes allemands. En ce moment plusieurs artistes de valeur et de diverses tendances font un appel à leurs collègues allemands, appel qui a également été adressé à quelques artistes suisses, dans le but de fonder un *Bureau central des droits d'édition* avec siège à Berlin. Ce bureau se chargera, contre un prélèvement de 7 %, d'être l'intermédiaire pour les questions de droits d'auteur. Il recherchera les abus, les poursuivra s'il en est chargé par l'artiste lésé.

Pour le moment, les artistes qui adhèrent à ce bureau doivent s'engager pour deux ans à abandonner au bureau de chaque prélèvement de droit d'auteur le 5 % jusqu'au maximum de 10 Mk.

Il serait dans notre intérêt que ce bureau de Berlin soit créé. Nous devrions nous y rattacher en bloc ou bien créer nous-mêmes un bureau de surveillance et d'entremise afin que les éditeurs suisses soient obligés de rétribuer les artistes pour la reproduction de leurs œuvres. E. G.



Divers.



Werkbund.

Une réunion de trente architectes, artistes et industriels suisses, convoquée à Zurich, a décidé la création d'une ligue suisse dans le but de favoriser la coopération de l'art, de l'industrie et des métiers par le moyen de l'enseignement, de la propagation et de l'étude des questions intéressant la ligue. M. Altherr, directeur, de Zurich, a été désigné comme président ; M. Blocher, conseiller d'État, de Bâle, comme vice-président, et M. Albert Baur, de Zurich, comme secrétaire. La nouvelle association est analogue à celle qui a été fondée en Allemagne, il y a cinq ans, sous le nom de *Werkbund*. Ce nom a été également choisi pour la nouvelle ligue suisse.





KOLLER

KOLLER-FARBEN

Reine Künstler-Oelfarben.
Das Beste was den Herren Künstlern
geboten werden kann.

In dieses Sortiment sind nur die gebräuchlichsten Farbtöne in den beliebten grossen Tuben aufgenommen. Preisliste und Probetuben werden gratis abgegeben durch die alleinigen Marken-Inhaber :

GEBRÜDER SCHOLL • ZÜRICH
Zuverlässige Auskunftserteilung in allen maltechnischen Fragen. Rasche Expedition.
Poststrasse 3